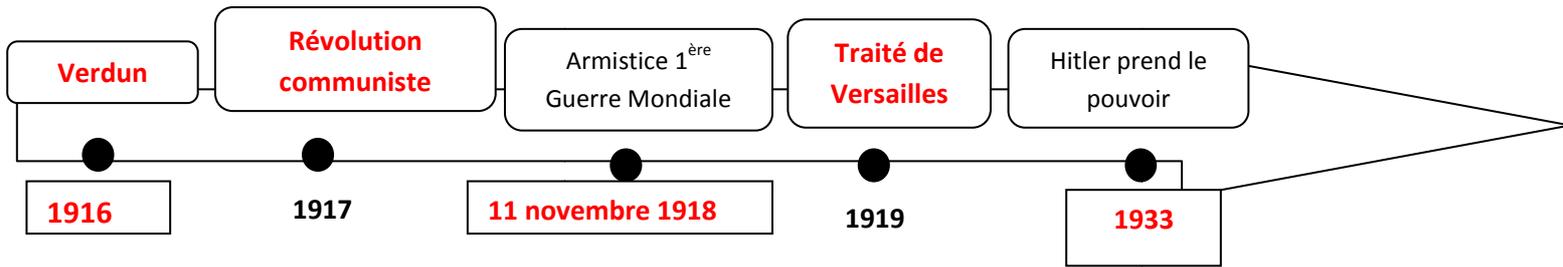


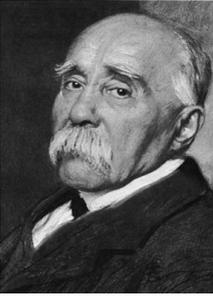
# Correction Brevet Blanc 2019

## Partie 1 : histoire

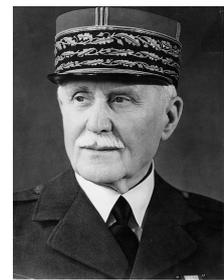
### A- Se repérer dans le temps



LENINE



CLEMENCEAU



PETAÏN

### B- Maîtriser du vocabulaire juste et précis

1. voir lexique
2. Les Arméniens . voir lexique
3. voir lexique
4. Alsace Lorraine , le Corridor de Dantzig
5. Titre du document : **le front/No man's land/ Guerre de position/Guerre de tranchées**

### C- S'exprimer à l'écrit : Rédiger un texte cohérent

Staline succède à Lénine en 1924 et dirige l'URSS jusqu'à sa mort en 1953 : Pourquoi peut-on dire qu'il a mis en place un état totalitaire ?

La première caractéristique du régime stalinien, c'est d'abord **l'absence de libertés** : Il n'y a **aucune élection, aucune opposition politique** (le parti communiste est le seul autorisé), les libertés d'expression, de réunion, de manifester, de se déplacer n'existent pas et **les moyens d'information sont strictement censurés**.

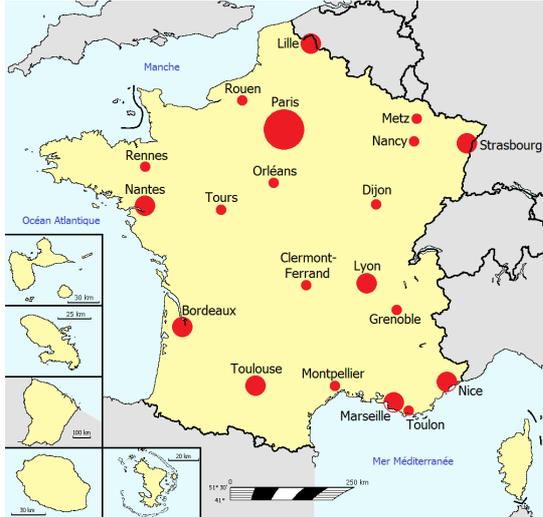
Ce manque de liberté est aggravée par **la brutalité** du régime : Staline dirige en maître absolu et ordonne à la **police politique** d'espionner la population, l'armée, les membres du parti communiste et de mener une politique de **terreur et de répression** pour obtenir une **soumission totale**. Des milliers de personnes sont ainsi arrêtées, torturées, assassinées ou **déportées** dans les camps de travail forcé (**les goulags**). Les soviétiques vivent dans une **peur permanente**.

Le régime totalitaire stalinien, c'est aussi, une **utilisation massive de la propagande** pour **endoctriner** la population (plus particulièrement **les jeunes qui sont embrigadés** pour devenir des adultes obéissants) et pour organiser un véritable **culte du chef** autour de Staline ( statues, parades sportives, affiches ), guide admiré et vénéré.

Le manque de libertés, le contrôle permanent de la population, l'usage de la propagande pour imposer une idéologie ou l'obéissance, la violence de la police politique, les millions de russes éliminés prouvent que Staline est à la tête d'un état totalitaire.

## Partie 2 : Géo

### Exercice 1 : Se repérer dans l'espace



#### Régions française

- A : GRAND EST
- B : NOUVELLE AQUITAINE
- C : OCCITANIE



## Réponses aux questions :

### 1 – Inégale

- espaces faiblement peuplés : Centre / Sud-Est/Espaces ruraux
- espace fortement peuplés : Frontière belge ou région frontalière/ Littoral/ Aire urbaine lilloise et amiénoise

### 2 – Les atouts :

Les Hauts de France ce n'est pas seulement les ch'tis à Mykonos ou de Danny Boon.

Avec une population supérieure à 6 millions d'habitants et une densité de 189 hab/km<sup>2</sup>, largement concentrée autour des grandes aires urbaines de Lille, Lens, Valenciennes et Amiens, les Hauts de France sont la 3e région la plus peuplée de France. Elle a connu une histoire industrielle (textile et acier) et minière (charbon) très importante au cours du XIXème et du XXème siècle qui a marqué ses paysages. Aujourd'hui, après une phase de désindustrialisation, la région cherche un second souffle en mettant en avant ses atouts qui restent nombreux : des infrastructures qui en font une région particulièrement bien connectée à la mondialisation, une position géographique stratégique au cœur de la mégalopole européenne et à proximité de Paris, un enseignement supérieur de qualité (écoles d'ingénieurs, de commerce, universités...), la ZIP de Dunkerque intégrée au commerce maritime mondial.

De plus, les Hauts de France sont une terre d'agriculture d'excellence avec un secteur agroalimentaire très performant et exportateur qui emploie plus de 53 000 personnes dans la région.

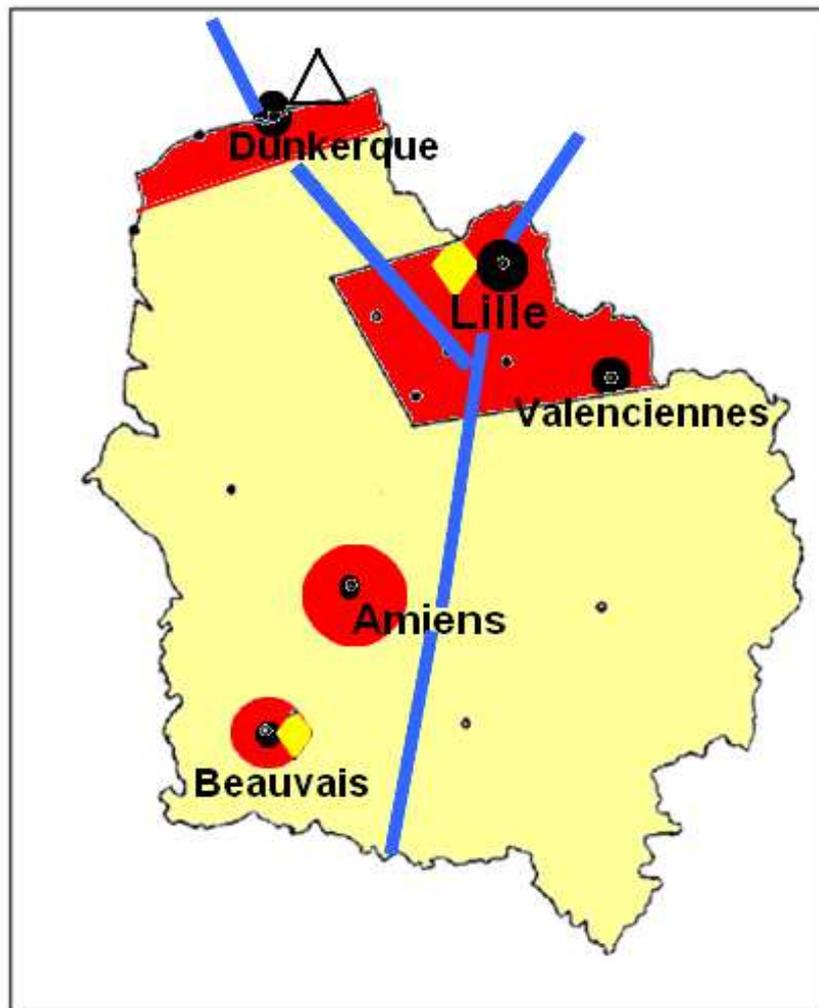
A cela, il faut ajouter un potentiel touristique exceptionnel et varié qui attire des millions de visiteurs français et étrangers : plages immenses, activités culturelles variées, gastronomie, carnaval de Dunkerque, Grande braderie de Lille, parcs naturels, stade Pierre Mauroy qui accueille des événements sportifs et musicaux, musées (Louvre-Lens)... N'oublions pas aussi que les Hauts de France sont une terre de mémoire avec les sites historiques des deux guerres mondiales.

**3. Les Hauts de France sont un espace productif important** puisque cette région regroupe des activités économiques variées : un **secteur primaire** important ( agriculture , pêche, IAA comme le groupe Bonduelle), un **secteur secondaire en reconversion** ( industrie automobile) et **une ZIP** intégrée au commerce mondial et des services de qualité ( **activité touristique** dynamique, enseignement supérieur)

4. Les Hauts de France sont **un espace connecté** grâce à de nombreuses **infrastructures** qui permettent de relier la région à Paris et à l'UE : **LGV** Paris- Bruxelles- Amsterdam , **TGV Eurostar** par **le tunnel sous la Manche** de Calais vers Londres, **autoroute A1** ( vers Paris et l'aéroport de Roissy), **aéroport et gare TGV** à Lille.

5. le croquis de synthèse

### L'organisation territoriale des Hauts de France



#### Légende

1- Une répartition de la population inégale

-  Forte densité de population
-  Faible densité de population
-  3 grandes métropoles régionales (placez leurs noms)

2- Une région connectée à Paris et à l'Europe et au reste du monde

-  ZIP de Dunkerque
-  Aéroport
-  Voies de communication (autoroutes – LGV – Tunnel sous la Manche)

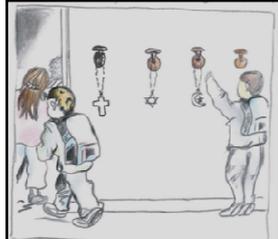
## PARTIE 3 : EMC

### A- Questions

1. voir lexique
2. En France, le vote est **universel, égal et secret**
3. 1944
4. Traité de Maastricht
5. droit du sang.
6. 2 devoirs envers l'état : obéir aux lois, payer ses impôts
- 7.



La France est sociale



La France est laïque



La France est démocratique

### La France est indivisible

La France est Une et Unie. Elle respecte les cultures et traditions de chaque région qui la compose mais la langue française est obligatoire à l'école (même si les langues régionales comme le breton par exemple peuvent également être enseignées), dans les tribunaux et pour tous les actes officiels de l'état. La loi est la même pour tous les citoyens partout sur le territoire.

### B- Développement construit

Que signifie l'expression être citoyen de la République Française ?

Tout d'abord, commençons par expliquer le mot « citoyen » : il s'agit d'une **personne majeure**, homme ou femme, de nationalité française qui dispose de **droits politiques**.

Selon le Code Civil, l'acquisition de la nationalité française se fait soit automatiquement à la naissance si un des 2 parents est lui-même français (**droit du sang**) soit elle s'obtient au cours de la vie à la suite **d'un mariage, d'une naturalisation ou du droit du sol**.

En plus des droits civils, économiques ou sociaux accordés à tous les habitants vivant en France, un citoyen détient la **souveraineté nationale** c'est-à-dire qu'il peut **voter, être lui-même candidat et exprimer** son avis lors des **référendums**.

En contrepartie de ces droits, chaque citoyen a aussi des obligations envers l'état (payer ses impôts, obéir aux lois, être juré, défendre son pays) mais aussi et surtout accepter et respecter **les valeurs (Liberté, Egalité, Fraternité)** et **les 4 principes** sur lesquels reposent les institutions de la République (**la laïcité, le principe de solidarité, la démocratie et l'indivisibilité**) inscrits dans notre **constitution**.